

# **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2026**

**Date de convocation : 17 avril 2026**

**Date d'affichage : 17 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six et le vingt-deux avril à 21 heures 00,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jocelyn BOUVIER, Maire.

**Présents : Jocelyn BOUVIER - Jérôme MALORON - Sandra TARDY – Michaël RUAZ - Sébastien RUAZ –Jérôme GUILLOUD – Pauline COLOMB - Séverine CAPOGNA – Gaëtan IDELON – Maeva PARMENTIER – Ghislaine BARTHELON**

**Absents, excusés : Carole MOTTUEL - Jean-Yves DUBAUT**

**Procurations : Néant**

**Ghislaine BARTHELON a été nommée secrétaire de séance**

**Liste des délibérations :**

- 29/2026 – Approbation du CFU 2025 M57
- 30/2026 – Affectation du résultat 2025
- 31/2026 – Vote du taux des impôts locaux 2026
- 32/2026 – Vote du Budget primitif 2026 M57

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026**

Lecture est faite par le Maire

Approbation à l'unanimité

## **APPROBATION DU CFU 2025 M57**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'accord du 9 juillet 2024 du SGC Nord Drôme portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal M57 présenté en séance,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant que le CFU 2025 fait état du résultat suivant :

:	Commune*
<b>Dépenses fonctionnement</b>	<b>305 267,34 €</b>
<b>Recettes fonctionnement</b>	<b>408 820,59 €</b>
<b>Résultat de l'année</b>	<b>103 553,25 €</b>
Résultat antérieur	206 085,51 €
Résultat définitif	309 638,76 €
<b>Dépenses investissement</b>	<b>283 754,28 €</b>
<b>Recettes investissement</b>	<b>128 174,80 €</b>
<b>Résultat de l'année</b>	<b>-155 579,48 €</b>
Résultat antérieur	106 754,97 €
Résultat définitif	-48 824,51 €
<i>RAR dépenses</i>	<i>36 037,49 €</i>
<i>RAR recettes</i>	<i>6 550,00 €</i>

Le Conseil Municipal, en l'absence de M. le Maire qui ne prend pas part au vote, approuve le Compte Financier Unique (CFU) de l'année 2025 du budget principal M57.

Voté à l'unanimité

### **AFFECTATION DU RESULTAT 2025**

Vu le CFU 2025 approuvé précédemment,  
Constatant que le CFU présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2024	1068	Résultat de l'exercice 2025	Dont restes à réaliser 2025 - investissement	Chiffre à prendre en compte pour l'affectation du résultat
<b>Investissement</b>	106 754,97 €		- 155 579,48 €	R : 0 €	- 48 824,51 €
<b>Fonctionnement</b>	217 036,59 €	10 951,08 €	103 553,25 €	D : 0 €	<b>309 638,76 €</b>

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de l'année 2025 du budget principal M57 comme suit :

Résultat en investissement	- 48 824,51 €
Affectation obligatoire du solde (001)	- 48 824,51 €
Besoin de financement de la section d'investissement	48 824,51 €
Résultat en fonctionnement	309 638,76 €
Affectation obligatoire en 1068 pour couvrir le besoin de financement	48 824,51 €
Affectation complémentaire en 1068 (pour équilibrer le budget en invest.)	52 511,22 €
Total affecté au 1068	101 335,73 €
Affectation en fonctionnement (002)	208 303,03 €

Voté à l'unanimité

## VOTE DU TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR L'ANNEE 2026

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le projet de budget 2026, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 175 638 € auquel s'ajoute les compensations de l'Etat pour un total de 217 199 € ;

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux pour l'année 2026, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 30,51 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 63.63 %
- Taxe d'habitation : 12 %

Voté à l'unanimité

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 M57

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif du budget principal M57 pour l'année 2026 comme suit :

### FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chapitres	Libellé	BP 2026
011	Charges à caractère général	100 383,53 €
012	Charges de personnel	92 518,00 €
65	Autres charges de gestion coura	355 158,43 €
66	Charges financières	556,04 €
<b>TOTAL DRF</b>		<b>548 616,00 €</b>
023	Virement à la section d'investiss	62 862,15 €
014	Atténuation de charges	1 000,00 €
042	Amortissement et provisions	2 278,00 €
<b>TOTAL DOF</b>		<b>66 140,15 €</b>
002	Résultat N-1 Déficit	- €
<b>TOTAL DEPENSES FONCT</b>		<b>614 756,15 €</b>

Recettes		
Chapitres	Libellé	BP 2026
70	Produit des services	22 302,00 €
73	Impôts et taxes	290 906,95 €
74	Dotations et participations	63 759,63 €
75	Autres produits de gestion coura	28 675,00 €
013	Atténuation de charges	809,54 €
76	Produits financiers	- €
<b>TOTAL RRF</b>		<b>406 453,12 €</b>
042	Opérations d'ordre entre section	- €
<b>TOTAL ROF</b>		<b>- €</b>
002	Résultat N-1 Excédent	208 303,03 €
<b>TOTAL RECETTES FONCT</b>		<b>614 756,15 €</b>

### INVESTISSEMENT

Dépenses		
Chapitres	Libellé	BP 2026
20	Immo incorporelles	1 000,00 €
21	Immo corporelles	98 535,00 €
23	Immo en cours	50 000,00 €
16	Emprunts	4 893,88 €
<b>TOTAL DRI</b>		<b>154 428,88 €</b>
040	Opérations d'ordre entre section	- €
041	Intégration	- €
<b>TOTAL DOI</b>		<b>- €</b>
001	Résultat N-1 Déficit	48 824,51 €
	Restes à réaliser	36 037,49 €
<b>TOTAL DEPENSES INVEST</b>		<b>239 290,88 €</b>

Recettes		
Chapitres	Libellé	BP 2026
13	Subventions d'investissement	28 065,00 €
16	Emprunts	- €
10	Dotation et fonds divers	38 200,00 €
1068	Excédent de fonct capitalisés	101 335,73 €
<b>TOTAL RRI</b>		<b>167 600,73 €</b>
021	Virement de la section de fonctio	62 862,15 €
040	Opération d'ordre entre sections	2 278,00 €
041	Intégration	- €
<b>TOTAL ROI</b>		<b>65 140,15 €</b>
001	Résultat N-1 Excédent	- €
	Restes à réaliser	6 550,00 €
<b>TOTAL RECETTES INVEST</b>		<b>239 290,88 €</b>

Voté à l'unanimité

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Réflexion sur les projets possibles au cours du mandat à venir
- Prochaines dates
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 55.